



Service de l'interaction citoyenne
Participation publique

Mandaté : Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf **No de dossier : N° SDORU 2018-10-161**

1 Date, événement et lieu	2 Origine	3 Objet
Demande d'opinion <input type="checkbox"/>	Conseil municipal <input type="checkbox"/>	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 65304Fa et 65321Rb : R.C.A.6V.Q. 252 (Marais Laurentien-Compensation environnementale)
Demande d'opinion et consultation LAU <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil exécutif <input type="checkbox"/>	
Tenue le 20 mars 2019 à 20h40, à la multifonctionnelle du centre communautaire Lebourgneuf	Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/>	
	Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	

4 Présences

Membre avec droit de vote : Mesdames Lise Bilodeau, Liane Bourdages, Cynthia Fauteux, Lise Villeneuve, ainsi que messieurs Jean Guyler Darcelin et André Dallaire

Membre sans droit de vote : M. Patrick Paquet, conseiller du district de Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource : M. Sébastien Paquet conseiller en urbanisme, Gestion territoriale

Animation: M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.6V.Q. 252 par la personne-ressource.
- Mention que le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

6 Recommandation du mandaté

À majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.6V.Q. 252

7 Options soumises au vote

Option	Nombre de votes
A.	6
B.	0
C.	0
Abstention	0
Total	6

8 Description des options

Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification

Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.

Option C – Proposer une modification

9 Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 5
1 femmes; 4 hommes
Nombre d'intervenants : 0

Aucune intervention

10 Questions et commentaires du conseil d'administration

Il n'y a pas eu de question ni de commentaire à la suite de la présentation de l'urbaniste.

11 Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Approuvé par :

Signé

Lise Bilodeau
Présidente
Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf

20 mars 2019

Préparé par :

Signé

Jessica Veillet
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

20 mars 2019